

Conseil communal 11/12/2024

Alors la séance de ce mercredi 11 décembre du Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean est ouverte et le premier point appelle deux prestation de serment. Il s'agit tout d'abord de la prestation de serment de Monsieur Olivier Maillet comme conseiller communal, je l'invite à venir prêter serment.

Je jure fidélité au roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.

Félicitations! J'invite à présent à qui Yassine à venir prêter serment.

Je jure au roi obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.

Félicitations. Voilà, vous êtes désormais tous les deux conseillers communaux. Vous devrez signer. La prestation de serment? Est ce que c'est maintenant, Madame la secrétaire? Je vous invite à venir signer dès à présent. Et je vais vous proposer le point A. Madame la secrétaire, à une annonce.

Du Conseil des.

Hommes. Allez.

Je vais juste pour que ce soit tout à fait conforme, indiquer que les deux élus titulaires réunissent les conditions d'éligibilité du code électoral communal bruxellois et qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incapacité, d'incompatibilité ou de parenté prévue par les articles 61 à 79 de la nouvelle loi communale.

Voilà, Messieurs, voilà qui fait de vous deux conseillers communaux à part entière de ce conseil. Aussi, je porte à votre connaissance le nouveau tableau de préséance suite aux deux prestation de serment, et je vous demande de l'approuver. Est ce que je peux considérer l'unanimité? Je vous remercie. Alors, le point trois points importants de notre ordre du jour. Il s'agit de l'élection des membres du Conseil de police pour les six ans à venir. Nous devons procéder à l'élection de onze membres du conseil de police. Je vais attendre que tout le monde s'asseye parce que c'est un vote un tout petit peu compliqué. Il faut que chacun écoute bien les instructions de vote afin de pouvoir exercer son droit de vote de la manière la plus efficace possible.

Alors oui, je sais, je. Dis oui, c'est ça.

Bien. Alors, pour ce vote, chacun des conseillers dispose de six voix, donc de six votes. Alors les bulletins se présentent comme une feuille recto verso. Chaque feuille recto verso est un bulletin de vote. Sur cette feuille recto verso, vous devez faire un choix parmi tous les conseillers qui se sont proposés et qui sont notés par ordre alphabétique. Donc les bulletins seront valides seulement s'il y a un seul choix sur un bulletin. Ok, donc vous aurez compris que comme ci nous sommes 45 mais je pense que nous sommes 44, donc si nous étions 45, nous aurions 270 votes émis. Nous sommes 44, nous avons 264 votes qui devraient être émis pour être élu. un candidat aura la sécurité d'être élu s'il dispose d'au minimum 23 votes. Si des candidats disposent de moins de 23 votes, celui qui sera au dessus passera également s'il est le 11^e, à être désigné. Alors j'attire votre attention, j'attire votre attention. J'attire votre attention sur le fait que madame Van den Ban, qui a déposé un acte de candidature, s'est entre temps désisté du poste de conseiller communal. Elle est donc considérée comme inéligible. Par contre, au regard des règlements, nous n'avons pu enlever son nom des bulletins de vote. Donc logiquement, si quelqu'un va voter pour elle, en fait

ce vote est perdu. D'accord. Alors, euh. Par ailleurs, je vais inviter dès maintenant à m'assister pour l'exercice du vote. Les deux conseillers communaux, les plus jeunes, les deux conseillers communaux, les plus jeunes dans notre nouveau conseil communal sont Ali Caillette et Mohamed Lamine Achour. Est ce que vous pouvez me rejoindre, s'il vous plaît? Votre première tâche sera de vérifier que l'urne est vide, s'il vous plaît. Et comment? Normalement, vous pouvez l'ouvrir. Est elle vide? Je vous remercie. Alors je vais à présent appeler au vote dans l'ordre de préséance les conseillers. Et là, votre rôle sera de vérifier qu'effectivement chaque conseiller se voit remettre six bulletins de vote.

Ça, c'est pour.

On va commencer par Monsieur Janet. Alors les isolements sont derrière à gauche et il faut utiliser exclusivement le bic rouge qui est dans l'isoloir pour voter. J'invite à présent Monsieur Canu. J'appelle Olivier mais. J'invite Dirk De Block. Assène Watari.

Oui, dans.

Les isolements.

Biques, dans l'isoloir, c'est le seul que vous pouvez utiliser le bic rouge dans l'isoloir.

Merci.

Gloria Garcia Fernandez. Mohamed El Bouzidi.

Merci.

Il a dit. Salut, Harry. Oui, c'est toujours l'ordre. Yasmina qui.

A voté.

Olivier a voté. Car il bouffera Keshe.

Merci.

Didier Mélisse.

Pour. On.

A voté.

Mais c'est le cas, nous a voté. J'aimerais dire que le Bloc a voté. Rachid Bensalah. Taoufik Hamza Oui. Gloria Garcia a voté. Mohamed El Bouzidi a voté. Yasmina qui a voté. Hassan a voté. Il a dit. A voté. Karima Houari. Mohamed Calendar. Salarié. A voté. Didier Mélisse. Pardon? Didier. Charles Van Mary. Khalil. A voté. J'invite Josiane Dostie.

On.

Aimerait à voter.

Tu veux faire ça? Je crois que tu voulais faire une photo de toi.

Mais moi je veux faire une photo de toi comme ça. Rachid Bensalah a voté, Taoufik Hamza a voté.

Tu sais.

J'appelle à présent Hamza Bou et Harmonie de Cnhu.

Merci.

Karima Houari a voté. J'appelle Rachid Badaoui et Mickaël Bossard. Didier Van Mary a voté.

Respectivement. C'était plus facile avec.

Mohamed Amina Achour. Harmonie devenue a voté. Hakima Isatis. Josiane Dostie a voté. J'appelle Ibrahima Ba. Mohamed Calendar a voté. Hamza Hibou a voté. J'appelle Oumar Diallo. J'appelle Mohamed Arabi. Rachid Badawi a voté. Mohamed Amine a voté oui.

Si.

J'appelle Wafa Shell. Ile de second. Ryan Talbi. Notre Michael a voté. J'appelle Mohamed Lamouchi. Ibrahima Ba a voté. Bonjour Hakima, Isatis a voté. Aly. Ça y est! Maria vient de Vogel. Hassan rallie. Moi fâchée, elle a voté. Germanos, Italie. Omar Diallo a voté. Noëlla, elle a cru, elle a cru.

On a changé. Merci. Merci.

Ryan Talbi a voté. Mohamed Arabi a voté. Il de Saïgon a voté. Les qualités de.

Jadis.

Mohamed Ould. Mohamed El Lamouchi a voté. Nous rappelle Guy Marie, ravi de voir qu'il a voté. Ali Ça y est! A voté. J'appelle Mateo Rivas et Valérie Losique. J'appelle Asma Butterworth. Je vais à présent voter. On va procéder au dépouillement. Vous pouvez vous dégourdir les jambes. C'est le médecin qui parle. Je vous annonce les résultats dès qu'on a les résultats.

Pardon?

Est ce que je peux vous demander de vous rasseoir. Les bulletins sont dépouillés. Merci.

Voilà. Nous avons onze membres à envoyer au conseil de police. Il s'agit de Ibrahima Ba, Rachid Bensalah, Mohamed Sid, Harmonie de Knud, Noëlla et la cruche. Mohammed Hamadi, Mohammed Calendar, Hassan Ali, Didier Charles Van Mary Maria Veena Vogels et Hamza Zibi. Félicitations à tous parce que tous les bulletins étaient valides. Franchement, vu la difficulté du vote, c'est remarquable. Donc la séance se clôt ici et je vous remercie. Maintenant, je voudrais faire une petite annonce parce que je suppose que chaque groupe a à présent choisi son chef de groupe. Et vous vous souvenez que je proposais qu'on puisse discuter du lieu du conseil. Je vous propose qu'on se voit, si c'est possible, pour les chefs de groupe. Le 18 décembre, c'est mercredi prochain sur l'heure du 12 h. Alors si c'est possible pour chacun des chefs de groupe de m'en envoyer une confirmation que c'est lui le chef de groupe de

son groupe Et si c'est possible pour lui d'assister le 18 du douze à 12 h. Et la réunion aura pour sujet principal le lieu. Mais évidemment, on peut discuter également d'autres choses. Hum. Ça serait très plaisant d'avoir ça avant lundi puisque lundi nous avons le conseil suivant. D'accord, Merci à tous, Bonne soirée.